PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 676 publiée le 8 janvier 2019

MESSAINLATINO AUX ORIGINES D'UNE PRISE DE CONSCIENCE TRADITIONNELLE EN ITALIE



Cette semaine nous avons demandé à Enrico de nous présenter Messainlatino, née en Italie en 2008, une année après la promulgation du Motu Proprio *Summorum Pontificum* qui, manifestement, ne fut pas mieux reçu par les pasteurs de la péninsule qu'il ne le fut par les nôtres. Aussi, nos lecteurs constateront que les adversaires de la paix ont usé, au-delà des Alpes, des mêmes mauvaises méthodes que chez nous et qu'en Italie aussi il a été nécessaire de réagir pour parvenir à rétablir un commencement de paix et de justice…

Q - Pouvez-vous nous expliquer comment est né Messainlatino ?

Enrico - Je ne peux pas répondre à cette question sans revenir de nombreuses années en arrière et vous expliquer ce qu'était la situation du catholicisme en Italie avant la promulgation du motu proprio *Summorum Pontificum* en 2007.

En France vous avez eu en quelque sorte la « chance» d'être confrontés, dès le moment du Concile, à une véritable « révolution » catéchétique, pastorale et liturgique. Cela impliqua qu'immédiatement les âmes vaillantes ont su ce qui se passait, ce qu'étaient les enjeux et comment il fallait réagir. En Italie les choses en sont allées tout autrement. La présence du Cardinal Siri à la tête morale de l'Eglise d'Italie, comme cardinal-archevêque de Gènes, a évité que se fassent de trop rapides bouleversements. Je donne l'exemple de la communion dans la main : en Italie il a fallu attendre le décès du cardinal, le 2 mai 1989, pour que la conférence des évêques d'Italie autorise cette pratique, le 15 mai de la même année, tant l'influence du cardinal était forte dans la péninsule… Cela fit que, contrairement à la France et à la plupart des pays d'Europe, il a pu apparaître qu'en Italie, pendant très longtemps, les choses ne se sont pas dégradées ou du moins ne se sont dégradées que plus lentement. Voilà pourquoi il n'y a pas eu une importante résistance aux réformes en Italie tant celles-ci n'apparurent pas clairement aux fidèles comme « révolutionnaires ».

C’est ainsi que de cette époque entre deux eaux - je suis né en 1969 - je garde un souvenir plutôt classique. Pour moi, il n’était pas rare de retrouver à l’église des chants en latin et je conserve dans mes souvenirs d’enfance les intonations de la messe des Anges ou les accents du Requiem ; mais arrivé à l’âge adulte tout cela appartenait pour moi à un passé révolu qui n’avait plus de réalité en Italie.

Q- Le motu proprio Ecclesia Dei fut-il appliqué en Italie ?

Enrico - Vous savez, les italiens ne sont révolutionnaires qu’avec l’autorisation des gendarmes… aussi la résistance aux évolutions postconciliaires, lorsqu’elles apparurent, fut-elle minime chez nous et nous sommes presque tous restés attachés à nos paroisses. Ainsi le motu proprio *Ecclesia Dei* fut-il appliqué chez nous au sens strict de la « réintégration» de ceux que l’on considérait comme ayant plus ou moins quitté l’Eglise. Pour nous le grand cardinal Siri était aussi celui qui en 1987 avait supplié Mgr Lefebvre de ne pas procéder à ses sacres… Dans ce cadre, le motu proprio *Ecclesia Dei* fut seulement appliqué dans les grandes villes où se constituèrent de petites chapelles qui réunissaient des groupes de fidèles peu nombreux.

Q - Connaissiez-vous la messe traditionnelle avant 2007 ?

Enrico - En 1993 j’étais allé faire un stage d’avocat à Paris et c’est à cette occasion que j’ai découvert la messe traditionnelle à Saint-Nicolas-du-Chardonnet : pour moi ce fut une révélation car si je savais déjà intellectuellement que cette liturgie existait, je ne l’avais jamais rencontrée *in vivo* dans une vraie paroisse regroupant plusieurs milliers de fidèles. Mais bien que, dès cet instant, j’ai été comme qui dirait « converti » à la messe tridentine cela n’eut pas de répercussion chez moi à San Remo. Ainsi pendant des années je me suis contenté d’apprécier de temps en temps à Paris ce qui n’existait pas chez nous.

Q - Et quand survint Summorum Pontificum ?

Enrico - Comme beaucoup d’Italiens je n’avais rien fait dans ce sens avant la promulgation du motu proprio *Summorum Pontificum* car il me semblait difficile d’aller à l’encontre des règles juridiques et canoniques en place surtout pour une personne comme moi, qui s’était lancé dans une carrière juridique. Je fus bien sur tout à fait emballé par la décision de Benoit XVI mais concrètement j’étais tout seul… Au cours de l’été 2007, en glanant sur des blogs, je réussis à trouver une personne de mon diocèse intéressée… une unique personne… qui semblait motivée par cette décision.

La situation était manifestement différente dans le diocèse voisin d’Albenga où l’évêque reçut la décision pontificale avec intérêt et bienveillance. C’est là que je me rendis, le 14 septembre 2007 - jour de la mise en application du *motu proprio* - à une messe célébrée dans la paroisse Saint-Sebastien d'Imperia-Artallo par don Marco Cuneo qui était alors curé de cette paroisse. La messe fut magnifique avec une assistance nombreuse et grande fut ma surprise d’y retrouver 5 personnes de mon diocèse que je ne connaissais pas. Je les entrepris pour que nous fassions aussitôt une demande de célébration « extraordinaire» à San Remo.

Q - Comment fut reçue votre demande par les fidèles de San Remo ?

Enrico - Ce fut simple pour un juriste comme moi de créer une association de demandeurs. Dès celle-ci créée, nous avions fait circuler notre demande. Ce qui

m'étonne le plus, rétrospectivement parlant, ce fut le bon accueil que reçu notre demande de la part de nos amis… tous ceux que nous sollicitions acceptaient de s'y associer même si parfois cela ne signifiait pas grand-chose pour eux ; mais toujours de la sympathie. Nous n'avons cependant pas voulu recueillir de simples signatures de sympathie (j'en ai même refusé de non-pratiquants), mais seulement celles de personnes qui nous disaient vouloir participer régulièrement à la Messe ancienne et même à payer, le cas échéant, une souscription à l'association pour les exigences liturgiques. Ce qui montre que, plus que la simple tolérance, il y avait une véritable envie de revoir (pour les anciens) ou de découvrir (pour les jeunes) cette Messe dont ont parlé assez sur les journaux à l'époque du motu proprio (les choses d'Eglise, en Italie, ont encore un certain retentissement médiatique). Bien sûr, la plupart des gens ne faisait pas vraiment la différence entre une Messe en latin ordinaire (en tout cas inexistante à Sanremo) et celle *vetus Ordo*. Mais ils savaient intuitivement qu'il avait une ancienne forme de la prière et une nouvelle et pour la plupart leur choix était clair. C'est ainsi qu'en quelques semaines notre demande était partagée par près de 200 personnes réellement motivées par l'application de *Summorum Pontificum* à San Remo.

Q - Dès lors vous fut-il facile d'obtenir une célébration ?

Enrico - la réception de notre demande par les autorités religieuse fut, elle, tout à fait difficile. Le premier que je sollicitai fut naturellement un curé de la paroisse que je fréquentais à l'époque : c'était une bonne personne et j'étais presque certain qu'il comprendrait notre demande. Quelle ne fut pas ma surprise de le voir presque effondré par celle-ci : « Comment se fait-il que vous demandiez ce que nous avons eu tant de mal à supprimer ? Pourquoi voulez-vous me faire revenir aux pratiques du passé ? » … Peu après, je fus sermonné par mon évêque que je rencontrai lors d'une réunion : il était prêt à tout, même à célébrer une nouvelle messe en latin, mais pas à nous accorder une messe « extraordinaire ». En même temps il nous reprochait notre démarche de solliciter des signatures comme si nous avions commis un péché…

Pourtant, nous n'étions pas des étrangers pour eux ; je faisais partie d'un groupe de jeunes mariés catholiques, un autre demandeur était l'animateur des clercs de la paroisse ; enfin presque tous ceux qui s'étaient associés à notre demande étaient des catholiques bien connus, pas du tout des extrémistes ou des étrangers…

Je compris à ce moment que l'opposition à la messe ancienne était profonde et n'était pas fondée sur une quelconque inquiétude au sujet des fidèles qui la sollicitaient mais vraiment un refus fondé sur la crainte de revenir à la foi traditionnelle de l'Eglise si l'on rétablissait son antique liturgie.

Nous trouvâmes cependant un prêtre jésuite qui accepta de nous célébrer la messe en décembre 2007. Ce fut une belle cérémonie qui réunit beaucoup de monde. Mais ce succès eut de terribles conséquences : les autorités, chagrinées par notre entreprise et son succès, firent pression sur les jésuites pour que la messe cesse et firent en sorte que père jésuite qui avait célébré la messe soit éloigné de chez nous.

Et le pire était à venir : alors que j'essayais de faire savoir tout cela sur les blogs catholiques italiens, je m'aperçus que mes propos y étaient censurés et que l'on m'empêchait de faire savoir ce qui se passait à San Remo.

C'est dans ce contexte que nous décidâmes de lancer notre propre moyen de communication, en quelque sorte Messainlatino était né.

Q - Quelle forme avez-vous donnée à Messainlatino?

Enrico - Il nous fallut quelques mois pour donner vie à notre projet qui démarra sérieusement à la fin de l'année 2008 c'est-à-dire il y a 10 ans. Dans les premiers temps nous créâmes un site « statique» qui ne permettait pas vraiment de dialoguer avec ceux qui étaient intéressés. C'est pour cela que Messainlatino devint rapidement un blog, comme il l'est encore aujourd'hui. Ce qui nous a permis de mettre en place un espace de dialogue des plus fructueux.

Q - Quelles étaient vos intentions ?

Enrico - Nous avons bien évidement tâtonné, mais nous désirions en premier lieu faire savoir ce qui se passait à San Remo et faire partager notre expérience aux autres groupes de demandeurs de célébrations extraordinaires qui se constituaient en Italie. Petit à petit nous cherchâmes à informer nos visiteurs sur ce qui leur était caché en Italie ou ailleurs dans le monde. Comme beaucoup d'Italiens ne savent pas ce qui se passe ailleurs - et c'est aussi le cas d'un grand nombre de personnes qui travaillent au Vatican - nous connûmes rapidement une grande audience en informant le monde italien événements qui lui étaient souvent inconnus.

Q - Le Blog Messainlatino comme « lanceur d'Alertes» en quelque sorte ?

Enrico - On peut le dire comme cela car, dans le silence italien, jusqu'à maintenant l'une de nos actions la plus importante a été de diffuser en italien sur notre blog des informations que nous trouvions à l'étranger mais qui n'étaient pas connues chez nous. Je prendrais comme exemple notre post sur un religieux hollandais, c'était le supérieur des salésiens de Hollande, qui trouvait presque « normal» que des prêtres aient des rapports avec des mineurs (les lecteurs qui voudront en savoir plus pourront se reporter à notre dossier http://blog.messainlatino.it/2011/05/pedofili-salesiani-e-fieri-di-esserlo.html). Ce type d'information eut une grande audience et fut repris par la grande presse italienne (https://www.lastampa.it/2011/05/23/italia/la-pedofilia-nulla-di-male-bufera-sui-salesiani-olandesi-ZyJhPUhp8wjBm16Q1SaJXJ/pagina.html), mais nous ne fîmes pas que cela.

Q- Que fîtes-vous d'autre ?

Enrico - Une autre affaire d'importance fut de participer très activement avec Paix Liturgique au sondage de 2009 qui cherchait à mesurer la question de l'attachement à la messe traditionnelle dans l'opinion catholique italienne. Je me rappelle que de bons amis qui travaillaient au Vatican avaient tout fait pour nous dissuader de réaliser cette enquête d'opinion « Nous ne sommes pas ici en France, vos résultats vont être catastrophiques ». D'une certaine façon, ils avaient raison : en Italie nous n'étions pas en France mais en Italie. Mais là où ils se trompaient ce fut qu'en Italie les résultats furent encore meilleures qu'en France car 63 % des Italiens se montraient attachés à la forme traditionnelle, c'est-à-dire deux fois plus qu'en France. Les réflexions sur ce sondage agitèrent le blog pendant longtemps et nous permirent d'accroître considérablement notre audience.

Q - Cette audience était-elle importante ?

Enrico - Eu égard aux sujets que nous proposions qui n'étaient pas très commerciaux, elle était considérable, et souvent émouvante. Je me rappelle que plusieurs jeunes hommes qui réfléchissaient sur le sujet de leurs vocations nous consultèrent pour que nous leurs donnions des informations sur les maisons qu'ils pourraient visiter pour approfondir leurs recherche dans un esprit traditionnel. Nous avons aussi, au travers de prêtres amis « participé » aux travaux de l'instruction *Universæ Ecclesiæ* sur l'application du motu proprio, grâce à des infos de l'intérieur du Vatican qui nous ont permis de critiquer publiquement les travaux préparatoires quand ils allaient dans une mauvaise direction, et de suggérer des normes qui à la fin ont été incluses dans le texte.

Q - Quelles particularités donneriez-vous à Messainlatino ?

Enrico - Pour nous, Messainlatino est d'abord un espace de liberté, étranger à la censure dont nous avions été l'objet. Cela eu pour conséquence que beaucoup de personnes, qui avaient à s'exprimer au sujet des questions ecclésiastiques, le firent sur Mil. Beaucoup utilisant des pseudos ne nous sont pas connues exactement mais nous savons que de nombreux ecclésiastiques profitèrent (et profitent encore) de cette opportunité pour exprimer ce qu'ils n'auraient pu dire autrement. Et puis comme nous avions lancé une œuvre d'apostolat tridentin, beaucoup se tournaient vers nous soit pour en savoir plus et y participer soit parfois pour montrer leur opposition à notre démarche. Voilà comment Mil est devenu un acteur majeur du paysage catholique italien.

Q - Avez-vous une idée de l'audience de Messainlatino ?

Enrico - Partis de quelques contacts en 2008 - entre 150 et 200 visiteurs par jour - nous constatâmes bien vite le nombre important de ceux qui était intéressés par notre amour de la liturgie traditionnelle. Aujourd'hui nous avons en moyenne 3000 visiteurs différents par jour mais lorsque nous publions un dossier plus brûlant, ce chiffre peut-être bien plus important.

Depuis quelques années nous sommes aussi sur Facebook et nous savons aujourd'hui que près de la moitié de nos visiteurs nous ont connu via Facebook.

Q - Et que proposez-vous à vos visiteurs ?

Enrico - Nous publions aujourd'hui en moyenne 4 post par jour et au moins un de ceux-ci est lié à un événement (une messe, une conférence, un pèlerinage, un colloque,…) ce qui est un lourd travail pour des bénévoles mais ce qui assure un mouvement très régulier vers notre Blog.

Q - Et combien êtes-vous pour animer Messainlatino ?

Enrico - Au début de notre aventure nous n'étions que deux. Aujourd'hui Roberto et moi sommes aidés par une dizaine de collaborateurs qui enrichissent chaque fois qu'ils en ont l'opportunité le contenu de Messainlatino. Mais notre projet d'être bientôt présents sur Instagram pour toucher un public de jeunes va exiger que nous agrégions rapidement de nouvelles bonnes volontés notamment des personnes qui pourront nous aider à traduire en italien les nombreux documents qui nous sont adressés des pays étrangers.

Q - Pensez-vous avoir contribué à faire avancer la cause de la justice en faveur de la forme extraordinaire en Italie ?

Enrico - Nous l'espérons ! Ce que je peux vous dire c'est que dans le diocèse de San Remo, où je vis avec ma famille, la situation a beaucoup évolué « en bien » depuis les épisodes terribles des années 2007/2008 que j'évoquais il y a un instant avec vous. Aujourd'hui nous avons à San Remo une quasi paroisse où nous

pouvons assister à la messe non seulement le dimanche mais tous les jours et nous entretenons d'excellentes relations tant avec notre curé qu'avec notre évêque : Deo gratias !

Q - Comment peut-on aider Messainlatino ?

Enrico - En nous transmettant des informations que nous pourrons diffuser sur notre site. De notre côté nous espérons pouvoir soutenir tous ceux qui se pensent isolés, comme je croyais l'être au début, et qui souhaitent la célébration de la forme extraordinaire dans leurs paroisses. Enfin, en Italie nous recherchons comme je l'ai déjà dit des amis qui pourraient nous aider à traduire en italien les documents que nous recevons…

Enrico est né en 1969. Après des études de droit il s'est installé comme avocat à San Remo près de la frontière française ou il vit avec sa famille.